



Communiqué de presse – La Bouille, le 28 février 2022

La Bouille représente la Normandie dans l'émission « Le Village Préféré des Français » 2022

La commune de La Bouille a été sélectionnée pour faire partie des 14 communes qui participeront à l'émission « Le Village Préféré des Français » diffusée au mois de juin 2022 sur France 3 et présentée par Stéphane Bern.

Les votes pour désigner « Le Village Préféré des Français » 2022 seront ouverts du mardi 1^{er} mars au mardi 22 mars. C'est une fierté pour toute la commune de faire partie de ces charmants villages qui ne laissent pas indifférents.

Deux façons de voter pour soutenir la candidature de La Bouille et faire rayonner la Métropole Rouennaise, la Seine-Maritime et la Normandie :

- Sur Internet : ftvetvous.fr/levillage
- Par téléphone : 32 45 (SERVICE: 0.80€/MIN + prix appel)

La Bouille est le plus petit village de Seine-Maritime en superficie, avec ses 120 hectares blottis entre la falaise et la Seine. Ses maisons groupées les unes contre les autres et bordant le fleuve lui confèrent une physionomie atypique.

La petite cité peuplée de 750 habitants est fréquentée par de nombreux touristes qui goûtent au plaisir d'une traversée sur le bac, de se promener dans les ruelles moyenâgeuses et le long de la Seine, de fréquenter les commerces, les galeries de peinture, et de se restaurer, car La Bouille est aussi une étape gastronomique réputée (6 restaurants).

La commune s'est récemment dotée d'un circuit de 33 panneaux touristiques qui mettent en avant la richesse historique, patrimoniale et artistique du village : nombreux dictons, histoire du bateau de La Bouille qui reliait Rouen dès le XVI^{ème} siècle, fréquentation par les artistes qui ont immortalisé les lieux par leur peinture (Sisley, Gauguin, Lebourg...) ou leurs écrits (Flaubert, Maupassant, Hugo...) et bien sûr l'enfant du pays, Hector Malot, le père du célèbre roman « Sans Famille », né dans une maison bourgeoise en bord de Seine. Chacun des panneaux, richement illustré, est traduit en 5 langues.

La Bouille, commune où il fait bon vivre, animée tout au long de l'année, est surnommée la « Perle de la Seine ».

Contact presse : Mairie de La Bouille 06 69 36 10 57 / 02 35 18 01 48 / labouille.mairie@orange.fr